

Sommaire

Edito

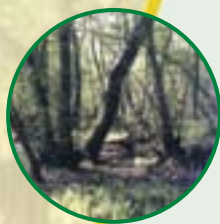
Actualité

- 3 ■ Quels travaux déduire des impôts ?
- 3 ■ Erratum "Impôt sur le revenu : que déclarer cette année ?"
- 3 ■ www.crfp.fr : le CRPF en ligne
- 4 ■ Viennent de paraître...



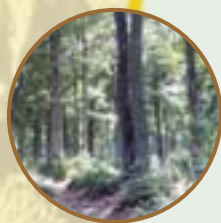
Gestion

- 5 ■ Natura 2000 : enfin la charte !
- 6 ■ Les cours du bois s'envolent
- 7 ■ La santé des forêts en 2006



Filière

- 8 ■ Adhérer à PEFC c'est préparer l'avenir de nos enfants
- 9 ■ Un concours de maisons bois pour un meilleur environnement



Pratique

- 10 ■ Mieux connaître les propriétaires... pour mieux leur répondre
- 11 ■ Cycles FOGEFOR



Centre

- 12 ■ Un nouvel animateur pour PEFC-Centre
- 12 ■ Salon Régional des Eco-consomm'acteurs et des Energies renouvelables
- 12 ■ Prochaines réunions



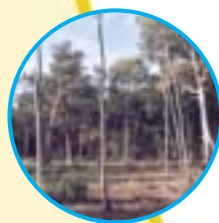
Ile-de-France

- 13 ■ Un nouveau technicien sur l'ouest de l'Ile-de-France
- 13 ■ Prochaines réunions



Courrier des lecteurs

- 14 ■ Eclaircir le taillis n'est pas le couper à blanc
- 14 ■ Régénération naturelle d'érable sycomore et de frêne
- 15 ■ Douglas or not douglas ?
- 15 ■ Réduction des droits de mutation et obligation de PSG



Ensemble, mobilisons nos bois



Vous avez pu lire ou entendre ces deux chiffres qui forcent la réflexion : la forêt française croît de 103 millions de m³/an* alors que la récolte est estimée à 60 millions. Les 43 millions de m³ restants ne sont pas tous mobilisables ; la pondération par différents facteurs (relief, morcellement...) conduit à **10 à 20 millions de m³ supplémentaires récoltables**.

Dans le même temps, vous avez pu mesurer les importantes évolutions de notre filière. **Les prix sont plus favorables** pour presque toutes les essences et catégories de bois. Tous les spécialistes pensent que cette tendance sera pérenne à moyen terme. Elle a plusieurs origines :

- la fin de la désorganisation du marché consécutive à la tempête de 1999,
- la demande soutenue de bois d'œuvre grâce à la montée en puissance des constructions en bois,
- la forte progression du débouché "bois énergie", sans doute durablement installé en raison du prix du pétrole que l'on voit mal régresser.

A cela j'ajoute la prise de conscience par l'État et les collectivités territoriales de **l'intérêt du bois dans la lutte contre le réchauffement climatique** ;

- une forêt gérée de façon dynamique combat plus efficacement l'effet de serre puisque les arbres jeunes captent davantage de carbone,
 - le bois-matériau maintient le CO² séquestré,
 - le bois-énergie évite de déstocker des énergies fossiles.
- Le Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) ainsi que les outils régionaux (plans de développement de massifs, chartes forestières de territoire) montrent que les pouvoirs publics veulent nous accompagner dans l'effort de mobilisation du bois.

Le temps est donc venu pour les propriétaires de dynamiser leur gestion. Il y va de leur intérêt : attendre trop longtemps pour récolter des arbres mûrs augmente les risques de tout perdre (incendies, tempêtes, maladies). De plus, si les industriels ne trouvent pas assez de bois chez nous, ils iront le chercher ailleurs.

Enfin, du point de vue environnemental, les sylviculteurs doivent garder la main en prouvant que c'est bien par une exploitation dynamique et raisonnée de la forêt que l'on préserve le mieux la biodiversité, tout en luttant contre l'effet de serre.

Geoffroy de MONCUIT,
Président du CRPF